

Sud-Ouest Européen (2000) *Géographies culturelles*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, no 8, 96 p. (ISBN 2-85816-550-5)

Philippe Reyt

Volume 46, numéro 129, 2002

Le paysage par-delà la norme : Questions, opinions débats

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/023069ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/023069ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Reyt, P. (2002). Compte rendu de [Sud-Ouest Européen (2000) *Géographies culturelles*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, no 8, 96 p. (ISBN 2-85816-550-5)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 46(129), 423–424. <https://doi.org/10.7202/023069ar>

SUD-OUEST EUROPÉEN (2000) *Géographies culturelles*. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, n° 8, 96 p. (ISBN 2-85816-550-5)

Ouvrant par un adroit préambule ce *varia* vacillant sous son titre pluriel – *Géographies culturelles* –, Jean-Pierre Augustin et Vincent Berdoulay déroulent en funambules le fil ténu de la géographie pour relier onze articles hétéroclites, par ailleurs solidement arrimés aux trapèzes de l’anthropologie sociale, de l’ethnologie, des sciences politiques et de l’esthétisme. Hélas, de fil blanc en bouts de ficelle, la cohérence de l’ensemble se délite dès la table des matières : du fait taurin aux bals et festivals musicaux du sud-ouest, en passant par la musique amplifiée et l’artialisation paysagère des maîtres du *Land-Art*, la revue dresse ici l’inventaire de faits culturels que ni la convocation de la « proxémie » ou du « sentiment géographique », ni la spatialisation par la carte et la définition des aires d’influences, déconnectées de véritables structures territoriales, ne suffisent à transformer en objets de la géographie. À travers cet éclectisme désordonné, le champ disciplinaire de cette approche culturelle paraît plus proche de l’*openfield*, pour ne pas dire de la vaste friche, que d’un jardin solidement suspendu à ses paradigmes, et sa cohérence de circonstance repose avant tout sur le terrain aquitain. L’absence de fondations stables, tant sur le plan épistémologique que méthodologique, fragilise inexorablement cet édifice qui participe moins d’une géographie culturelle que d’une affinité géographique. Hormis cette réserve de taille, les articles n’en demeurent pas moins d’une indéniable qualité : au delà de son parti pris évident dans une polémique reposant, justement, sur sa valeur « culturelle », le dossier sur « l’exception culturelle taurine » convoque phénoménologie de l’arène, histoire et sociologie politiques dans son argumentaire, tandis que bals et festivals musicaux sont abordés sous l’angle des sciences politiques et de l’anthropologie (typologie, répartition, diffusion). Toutefois, sans méjuger de leur intérêt pour les sciences sociales, ces travaux soulignent l’élasticité de la ligne éditoriale en revendiquant un diffusionnisme que Vincent Berdoulay et Bielza de Ory relativisent avec pertinence au détour d’un remarquable article de morphodynamique urbaine : « longtemps un des thèmes favoris des géographes, l’étude de la diffusion de l’innovation s’est en effet essoufflée, figeant le regard sur la nouveauté et l’imitation ». On notera encore que, bien que s’appuyant sur une analogie discutable entre la géographie et l’art, « producteurs tous deux de représentations de la nature ou de territoires », Hélène Saule Sorbé, rejoignant par son regard sur l’œuvre de Nils-Udo le principe peu géographique d’une vie qui imite l’art et l’artialisation *in situ* d’Alain Roger, illustre la confusion commune entre création individuelle et structuration collective dans l’approche culturelle en géographie, renforcée encore par la reproduction d’une œuvre de l’artiste en couverture de ce recueil. Quant aux développements de Danièle Laplace-Treytore sur le thème de l’altérité, témoignant



d'un effort lexicologique bienvenu, ils confirment, au vu de ce qui précède, l'absolue nécessité pour la géographie culturelle de définir ses concepts dans une démarche raisonnée.

Philippe Reyt
CREA
Saint-Étienne

WALLACE, Iain (2001) *A Geography of the Canadian Economy*. Toronto, Oxford University Press, 265 p. (ISBN 0-19-540773-3)

Iain Wallace nous propose ici une belle synthèse sur la géo-économie du Canada. L'auteur met surtout l'accent sur l'évolution des facteurs de production (ressources, capitaux, main-d'œuvre, recherche et développement) et des politiques (fédérales, provinciales, sectorielles).

Il a divisé son volume en trois parties traitant successivement des principaux facteurs qui influencent l'économie canadienne, de l'évolution des divers secteurs économiques et des grandes régions du pays (Canada atlantique, central, l'ouest et le Nord).

La première partie du volume consiste en un tableau des transformations majeures qui ont affecté l'économie canadienne au cours des trente dernières années. Iain Wallace nous en brosse les grands traits en cinq chapitres. Il décrit d'abord le passage d'une économie basée principalement, jusqu'à la fin des années 1960, sur l'exploitation des ressources naturelles du pays à une économie basée sur les connaissances et les technologies de l'information, dans le contexte d'une intégration continentale avancée (chapitre 1). Ces transformations ont été accompagnées d'un changement des politiques de développement régional, caractérisé par une plus forte intégration continentale, mais aussi une plus grande décentralisation vers les provinces. Avec la complexification des relations économiques, les provinces sont devenues mieux à même d'agir sur les déterminants sociaux et environnementaux d'économies régionales très différentes. Jusque dans les années 1960, c'est surtout par le biais des politiques de transport que le gouvernement fédéral avait cherché à agir et à intégrer l'espace économique canadien. Au cours des décennies 1960 et 1970, ce sont les politiques de développement économique régional qui marquent l'époque du premier ministre Trudeau. Enfin c'est principalement par des incitations fiscales et financières, plus souples et plus adaptables aux contextes provinciaux et locaux que les pouvoirs publics ont tenté de relancer les économies régionales dans les années 1980-1990. Au regard du libéralisme des États-Unis, l'État canadien

